

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCÈS-VERBAL**

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE du 28 novembre 2017, à 17 heures, situé au 191 rue du Palais, salle 322 à Sherbrooke.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Monsieur Rémi Demers, président
Monsieur Daniel Chassé, vice-président
Monsieur Simon Audet, trésorier
Madame Danielle Barrette, administratrice
Monsieur Éric Fernet, administrateur
Madame Kathleen Gélinas, administratrice
Monsieur Benoît Jeanson, administrateur
Madame Danièle Lalonde, administratrice
Madame Maryse Gosselin, administratrice
Monsieur René Allaire, personne-ressource

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS:

Monsieur François Dermarais, directeur développement commercial
Madame Christiane Poitras, adjointe administrative
Monsieur Steve Lussier, maire
Monsieur Daniel Bergeron, attaché politique

ÉTAIENT ABSENTS :

Madame Sophie Breault, secrétaire
Monsieur René Couture, administrateur
Madame Julie Roy, administratrice
Madame Rachel Lajeunesse, administratrice
Monsieur Julien Lachance, administrateur

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Rémi Demers, à titre de nouveau président souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration de la Corporation de développement commercial de Sherbrooke. Il souhaite également la bienvenue au maire M. Steve Lussier et à son attaché politique, M. Daniel Bergeron qui assisteront à cette assemblée.

Considérant que l'avis de convocation a été expédié au moins deux (2) jours avant l'assemblée et que nous avons le quorum, M. Rémi Demers déclare l'assemblée ouverte à 17 h 13.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.A. 2017-52

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'ajouter au point Divers de l'ordre du jour les points suivants : Dépôt d'une mise en demeure, Nomination du directeur général par intérim, Résolutions pour demande de stagiaires : programme emploi-été Canada – Stagiaires d'Europe printemps/été, Résolutions pour

AccèsD Affaires : Changement administrateur principal - signataire du compte Desjardins - Carte de crédit Visa Desjardins, - Évaluation de fin d'année des employés et de l'adopter tel quel.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 19 SEPTEMBRE 2017

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

RAPPORT DES COMITÉS

AFFAIRES COURANTES

Rapport financier au 30 septembre 2017

Adoption du calendrier des assemblées 2018

Adoption de la matrice des indicateurs et actions

Nomination du comité d'auto appréciation du conseil

Dépôt de la liste de contrats de services professionnels

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

DIVERS

Bordereau de correspondance

Dépôt d'une mise en demeure

Nomination du directeur général par intérim

Résolution pour demande de stagiaires :

-Programme emploi-été Canada

-Stagiaires d'Europe printemps/été

Résolution pour AccèsD Affaires :

-Changement administrateur principal

-Signataire des comptes bancaires : M. François Desmarais

-Carte de crédit du directeur général

Évaluation de fin d'année des employés

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

- C.A. 2017-53
3. LECTURE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 19 septembre 2017 tel quel.
 4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL
Aucun suivi à commenter.
 5. RAPPORT DES COMITÉS

5.1 Aucun point à commenter.

6. AFFAIRES COURANTES

6.1 **Présentation du rapport financier au 30 septembre 2017**

Considérant que le rapport correspond à la situation financière de la Corporation de développement commercial de Sherbrooke au 30 septembre 2017;

Considérant que les retenues à la source (DAS) provincial et fédéral pour cette période ont été payées le 11 octobre 2017;

C.A. 2017-54

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter le rapport financier au 30 septembre 2017.

6.2 **Adoption du calendrier des assemblées 2018**

Considérant que les affaires de la Corporation sont assurées par le conseil d'administration;

Considérant la composition du conseil d'administration et de leur agenda;

C.A. 2017-55

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'ajouter deux nouvelles dates au calendrier des assemblées, dont l'une le 12 décembre 2017 et le 20 février 2018 et de l'adopter tel quel.

7. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée se tiendra, mardi, le 12 décembre 2017 à 17 h, à la salle Antonio Pinard, situé au 191 rue du Palais, à Sherbrooke.

8. DIVERS

8.1 **Bordereau de correspondance**

Aucune correspondance à déposer.

8.2 **Dépôt d'une mise en demeure**

Considérant qu'il s'agit d'un dossier de ressources humaines, le dossier sera traité de façon confidentielle.

C.A. 2017-56

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de confier le mandat aux Services juridiques et aux Services des ressources humaines de la Ville de Sherbrooke.

8.3 **Nomination du directeur général par intérim**

M. Rémi Demers informe le conseil d'un lien de parenté avec un employé pressenti au poste de directeur général par intérim. Il se retire des discussions et quitte la salle pour ce point à l'ordre du jour.

Considérant que pour le bien de l'organisation de Commerce Sherbrooke et les relations avec l'équipe, les promoteurs, les entrepreneurs et les partenaires de l'organisation;

Considérant que des gestes administratifs doivent être posés et qu'une personne doit en être responsable;

Considérant que Commerce Sherbrooke a besoin d'un porte-parole officiel;

C.A.2017-57

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de nommer monsieur François Desmarais directeur général par intérim et de lui confier une partie des tâches anciennement dévolues au directeur général qu'il partagera avec monsieur Jérémy Dépault.

Messieurs Desmarais et Dépault fourniront au président la répartition des tâches rapidement.

C.A. 2017-58

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu pour cet enrichissement des tâches, messieurs Desmarais et Dépault recevront une augmentation salariale équivalente à 10% de leur salaire respectif actuel jusqu'à ce que le poste de direction générale soit comblé ou que le conseil d'administration en décide autrement.

8.4 Résolution demande de stagiaires

8.4.1 Programme emploi-été Canada

Considérant que ce programme permettra à un étudiant d'avoir un travail d'été et de vivre une première expérience de travail;

Considérant que l'employeur doit fournir aux étudiants l'encadrement, une expérience pertinente de travail et les outils nécessaires à la réalisation du travail;

Considérant que le salaire minimal payé aux étudiants ne doit pas être inférieur à 11.25 \$/heure, soit l'équivalent du salaire minimum au Québec, peu importe le secteur d'activité;

Considérant que les organismes sans but lucratif bénéficient d'un remboursement de 100 % du salaire et qu'ils ont à payer les charges sociales;

Considérant que la Corporation est un organisme sans but lucratif et que cette personne pourrait soutenir le travail de la petite équipe de la Corporation durant la période estivale;

Il est recommandé de participer au programme Placement carrière-été afin de permettre à un étudiant d'avoir un travail d'été, de vivre une expérience de travail et de soutenir la petite équipe de la Corporation durant la période estivale.

C.A. 2017-59

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu que l'on participe au programme Placement carrière-été et d'autoriser le directeur général par intérim de la Corporation de signer les différents documents au nom du conseil d'administration.

8.4.2. Stagiaires de l'IUT de Fontainebleau printemps/été 2018

Considérant que ce programme de stage permettra à deux étudiantes de l'IUT de Fontainebleau d'avoir une expérience de travail, à titre de chargée de projet aux événements, communications et marketing;

Considérant que ce stage en entreprise sur une base de 35 heures semaines et d'une durée de 11 semaines débutera en avril pour se terminer en juin 2018;

Considérant que Commerce Sherbrooke fournira l'hébergement à ces étudiantes en compensation d'un stage non rémunéré;

Considérant que la Corporation est un organisme sans but lucratif et que ces étudiantes pourraient soutenir le travail de la petite équipe de la Corporation durant la période estivale;

C.A. 2017-60

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu que l'on accueille deux stagiaires de l'IUT de Fontainebleau pour une période de 11 semaines à l'été 2018 et d'autoriser le directeur général par intérim de la Corporation de signer les différents documents au nom du conseil d'administration.

8.5 Résolution AccèsD Affaires

Considérant que les affaires administratives de la corporation doivent être maintenues;

Considérant que le nom du directeur général et ses responsabilités dans le compte AccèsD Affaires doivent être retirés;

Considérant que le directeur général était signataire des chèques et pouvait autoriser des virements à partir des comptes de la corporation;

Considérant que le directeur général avait une carte de crédit Visa à son nom pour la corporation;

C.A. 2017-61

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de prendre toutes actions et démarches pour retirer le nom du directeur général comme signataire ou intervenant dans les dossiers de Commerce Sherbrooke.

Considérant qu'un directeur général par intérim a été nommé en la personne de M. François Desmarais;

Considérant que M. Desmarais verra au bon fonctionnement administratif de la corporation;

C.A. 2017-62

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'autoriser M. Desmarais à signer les chèques, effectuer les transactions Via AccèsD Affaires, à posséder une carte Visa corporative, à signer au nom de la corporation toutes demandes ou documents pour la gestion administrative quotidienne de Commerce Sherbrooke et pour donner plein effet à cette résolution.

Considérant que M. Rémi Demers est le nouveau président de Commerce Sherbrooke et qu'à ce titre, il doit signer des chèques et autres compensations.

C.A. 2017-63

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de le nommer signataire au nom de la corporation et de faire toutes les démarches nécessaires pour donner plein effet à cette résolution.

8.6 Évaluation de fin d'année des employés

Considérant qu'en décembre 2016, les employés furent rencontrés afin de connaître les attentes, fixer les objectifs et les critères selon lesquels ils seront appréciés.

Considérant qu'une restructuration des postes a été réalisée en mars 2017 et que de nouveaux objectifs ont été ciblés pour chacun des employés;

Considérant le départ du directeur général et le remplacement par intérim de monsieur François Desmarais;

Considérant qu'à la mi-décembre les rencontres d'appréciation devaient être réalisés d'ici la fin d'année;

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu de mandater le directeur par intérim de revenir au conseil exécutif avec une proposition.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C.A.2017-64

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20 h 15.



Rémi Demers, président

2017-11-28